



Décembre 2022

Le Béginnois

Bulletin municipal de Bégin

Services

Bureau municipal	672-4270
Urgence travaux publics	672-4270
Bibliothèque	672-4503
Salle communautaire	672-4503
Ambulance, incendie	9-1-1
Sûreté du Québec	310-4141

PÉRIODE DES FÊTES

Veillez prendre bonne note que la municipalité sera fermée du 22 décembre 2022 au 4 janvier 2023 inclusivement.

100e Anniversaire

2023 marquera le 100^e anniversaire de la **Municipalité**. **Au cours de l'année, nous vous informerons** sur les activités prévues à cet effet. Tous les billets sont vendus pour la soirée du 31 décembre. La prochaine activité sera le déjeuner municipal qui aura lieu le dimanche 29 janvier à la salle communautaire.

MOT DU MAIRE

Joyeuses Fêtes

Les membres du conseil municipal se joignent à moi afin de vous souhaiter une très heureuse période des Fêtes 2022! Que la joie & la santé vous accompagnent durant **toute l'année 2023! Prenez grand soin de vous et de vos proches en cette période de réjouissance.**

Centre Mot à Mot

Nous avons la chance d'avoir un centre d'alphabétisation à Bégin. Entre autres, des **cours de français, d'utilisation de tablette et d'internet y sont offerts. N'hésitez pas à vous inscrire au 418 672-6253.**

Club Perce-Neige

Dès que la neige sera au rendez-vous, le Club Perce-Neige ouvrira ses portes ! Je vous invite à aller faire du ski ou de la raquette.

Budget 2023

Le 5 décembre dernier, le conseil municipal a adopté le budget 2023. Le taux de taxes **passera de 1.01\$ à 1.03\$ /100 \$ d'évaluation.** Les matières résiduelles augmenteront de 47\$ de plus/an (bac brun, vert, bleu et écocentre).

Par exemple, cela représente, pour une **résidence dont l'évaluation de 139 000 \$ n'a pas du tout augmentée en 2022, une hausse approximative de 74 \$ pour le compte de taxes 2023.**

La Guignolée

Nous sollicitons votre grande générosité pour les gens dans le besoin.



Voici les façons de donner :

Par dépôt monétaire : En déposant votre don dans une enveloppe identifiée « St-Vincent-de-Paul » **dans la boîte noire à l'entrée extérieure de l'édifice municipal.**

En personne : dans une tirelire placée au dépanneur Maestro.

Soyez généreux, je compte sur votre aide ! En cette période difficile, beaucoup de familles sont dans le besoin !

Patinoire

La patinoire municipale est prête. **Je vous invite à sortir prendre l'air et vous amuser.**



Salle d'entraînement

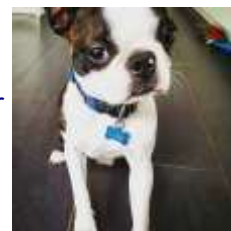
Nous une belle salle d'entraînement à Bégin accessible pour aussi peu que 15\$ par mois. Je vous invite à faire un essai gratuitement.

Gérald Savard, Maire

RENOUVELLEMENT—LICENCE DE CHIEN

SAVIEZ VOUS QUE ...

Qu'il est obligatoire selon la loi d'enregistrer son chien ou de renouveler l'enregistrement de son chien ?



OBLIGATIONS POUR TOUS LES CHIENS.

- **Enregistrer** auprès de la municipalité **dans un délai de 30 jours** l'acquisition du chien ou renouveler en début de **chaque année 20 \$ par chien** ;
- Selon la réglementation, un maximum de 3 chiens par résidence est autorisé ; *L'inspecteur commencera ses visites de validation de la réglementation en début 2023.*

Voici quelques règles à retenir

Dans un **endroit public**, tout chien doit être tenu au moyen d'une **laisse** d'une longueur **maximale de 1.85 m.**

Séance du conseil

Maire

Gérald Savard

Conseillers

Jean-Philippe Villeneuve

Caroline Audet

Stécy Potvin

Ghislain Bouchard

Alexandre Germain

Raynald Pearson

Séances du conseil:

9 janvier 2023

6 février 2023

Dans un **endroit public**, tout chien de **20 kg et plus** doit **porter en tout temps**, attaché à sa laisse, un **licou** ou un **harnais**.

Un chien ne peut se trouver sur une propriété appartenant à une personne autre que son propriétaire.

Dans un **endroit public**, doit être en tout temps **sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser**.



Couturière & Rembourseuse

Industrielle	Résidentielle
auvent	rideau
gazebo	coussin
balançoire	vêtement
garage de toile	siège d'auto
toile de bateau	ameublement
portique en toile	décoration créative

Confection & Réparation de tout vos projets

Katy Savard #18-817-9326

Stationnement dans les rues—Nuisance neige



Veillez noter qu'il est interdit de stationner dans les rues la nuit en période hivernale afin de ne pas nuire au déneigement.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de mettre la neige de votre entrée privée dans les rues et ou à proximité des **bornes fontaines. Vous êtes passibles d'amende si vous contrenevez à ce règlement.**

Merci de votre habituelle collaboration!

ÉCOLE ST-JEAN

Oyé Oyé citoyens de Bégin,

Dans le cadre du projet OS'Entreprendre, les élèves de la classe de 5^e-6^e année de l'école Saint-Jean-de-Bégin vous invitent à leur marché de Noël. Celui-ci se tiendra entre 16 et 19 heures, le mercredi 21 décembre, dans le gymnase de l'école. Desserts, jouets, décorations de Noël fabriquées par les jeunes ainsi que plusieurs autres choses seront vendues sur place à un prix raisonnable. L'argent amassé servira à un projet qui profitera à toute l'école.

De plus, il y aura des billets de tirage à vendre afin de gagner un magnifique sapin en bois.

Les élèves espèrent vous voir en grand nombre.
Merci!!!

Charlie du comité publicité



Club Le Perce-Neige de Bégin

Saison
2022-2023

Carte familiale ski: 150\$/4 pers. 160\$/5 pers. et +

Carte individuelle ski : 90\$

Carte familiale raquette : 35\$

****Certificat-cadeau disponible****



Crédit photo : Hugues Tremblay

www.clubperceneige.com

(418) 672-2434

Passé journalière :

Ski: 15\$ adulte

Étudiant : 10\$

Moins de 16 ans : 5\$

Raquette : 5\$

Location:

Ski : 12\$ adulte

Étudiant : 10\$

Moins de 16 ans : Gratuit

Raquette : 5\$ adulte

Moins de 18 ans : Gratuit

Ski pour la saison classique :

35\$ / Patin : 50\$

Nous ouvrirons dès que la température le permettra.



BÉGIN

ÉGENDE



MATIÈRES
ORGANIQUES



RECYCLAGE



DE CHÈTES



RÉSIDUS
D'UNE STROUQUE
DANGÉREUSE



ENCOMBRANTS

JANVIER

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

FÉVRIER

L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	1	2	3

MARS

L	M	M	J	V
27	28	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

AVRIL

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
1	2	3	4	5

MAI

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31	1	2

JUIN

L	M	M	J	V
29	30	31	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

JUILLET

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

AOÛT

L	M	M	J	V
31	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	1

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
28	29	30	31	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

OCTOBRE

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	1

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
27	28	29	30	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

CONTRIBUEZ À FAIRE VOTRE PART
pour l'environnement

Saviez-vous que l'utilisation du
bac brun diminue d'environ 40%
le contenu de votre poubelle ?



Il est permis
d'utiliser des
sacs en papier.

Veillez conserver ce calendrier car c'est le seul que vous recevrez.

Obtenez un service simple et gratuit !

Le programme Éconologis vous permet :

- d'obtenir de judicieux conseils en matière d'économie d'énergie ;
- de bénéficier de matériels écoénergétiques gratuitement ; (ampoules DEL, pomme de douche à débit réduit, isolation portes et fenêtres, etc.)
- d'augmenter votre confort à la maison !



Pour vous inscrire

1 844 303-7333

expertbatiment.ca/econologis



**COUREZ LA CHANCE
DE GAGNER**

1000 \$

**D'ÉPICERIE AVEC
ÉCONOLOGIS !**

Des conditions s'appliquent. Le concours est organisé par Expertbatiment, prestataire de service du programme Éconologis.



EXPERTBÂTIMENT est le prestataire de services choisi par appel d'offres par le gouvernement du Québec pour offrir le programme gouvernemental Éconologis.

TREMBLAY & POIRIER, NOTAIRES

NOUS POUVONS VOUS RENCONTRER DANS LE CONFORT DE VOTRE FOYER

Me Hélène Tremblay et Me Camille Poirier, notaires, offrent à la population de Bégin leurs services professionnels à domicile et ce, sans frais, dans les domaines suivants :

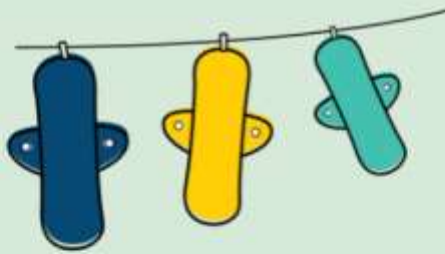
Le testament, le mandat de protection en cas d'incapacité, le règlement d'une succession, le refinancement hypothécaire, la rédaction d'une offre d'achat, l'achat d'une propriété et son financement hypothécaire.

Me Hélène Tremblay, notaire

Téléphone : (418) 695-6044 poste 224

Me Camille Poirier, notaire

Téléphone : (418) 695-6044 poste 223



Programme d'aide financière pour l'achat de produits d'hygiène durables

La MRC du Fjord-du-Saguenay offre une aide financière pour les couches lavables pour enfant, pour les produits d'hygiène féminin lavables ainsi que pour les produits d'incontinence lavables aux personnes qui résident sur son territoire. Il suffit de remplir un formulaire en ligne à l'adresse : <https://mrc-fjord.qc.ca/services/environnement/phd/>



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale fera relâche pour la période des Fêtes soit du 23 décembre 2022 au 2 janvier 2023. Venez faire votre réserve de livres en conséquence !

Nous profitons de l'occasion afin de vous souhaiter de très joyeuses Fêtes!

PRÉSENTATION—CABINET DU MAIRE

Voici les diverses responsabilités des membres du conseil pour la prochaine année:

- Siège #1: Jean-Philippe Villeneuve - Environnement (OBV)
École St-Jean
CAIR
Club de motoneige Caribou-Conscrits
- Siège #2 : Caroline Audet - Finances
MADA/ aînés (FADOQ)
Comité mobilisation / 100^e
- Siège #3 : Stécy Potvin - Comité mobilisation / 100^e
Urbanisme (substitut)
Bibliothèque
Comité ressources humaines
- Siège #4 : Ghislain Bouchard - Club Perce-Neige
Finances
Transport adapté
- Siège #5 : Alexandre Germain - Comité mobilisation / 100^e
Comité relation de travail
Urbanisme
Service incendie
- Siège #6 : Raynald Pearson - Salle d'entraînement
OMH
St-Vincent-de-Paul

SAPIN DU BON SENS 2022

L'Association forestière du Saguenay – Lac-Saint-Jean, en collaboration avec la MRC du Fjord-du-Saguenay, la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean et la Ville de Saguenay, vous offre l'opportunité, encore cette année, de prendre part à l'activité de collecte de sapins de Noël « Sapin du bon sens ! ». Vous pourrez disposer de votre sapin de Noël de façon responsable. Les sapins collectés seront soit transformés en compost, en paillis pour le village sur glace de Roberval ou en huiles essentielles pour les mordus d'aromathérapie!



Nous vous invitons à venir déposer vos sapins jusqu'au 13 janvier 2023 à l'entrepôt municipal (à proximité du Club Perce-Neige situé au 100 rue Lemieux).

PRÉVENTION INCENDIE

Je désire vous rappeler qu'il est important de vérifier périodiquement votre cheminée afin d'examiner si celle-ci est bien nettoyée et sécuritaire.

De ce fait, je vous signale que des brosses à ramoner sont disponibles gratuitement à la municipalité pendant les heures régulières d'ouverture, soit du lundi au jeudi 8h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi de 8h à 12h.

Chantal Savard, directeur du service incendie.



décembre 2022

dim.

lun.

mar.

mer.

jeu.

ven.

sam.

				1 	2	3
4	5	6	7	8 	9	10
11	12  <i>AFEAS 17h00</i>	13	14	15 	16	17
18	19	20	21 <i>Marché Noël École</i>	22  <i>Mun. fermée</i>	23	24
25 	26 	27	28	29 	30	31